



## REGLEMENT CHAMPIONNAT FRANCE 2024



### ➤ Organisateur

Le Championnat de France de raid est une épreuve multisports de nature organisée par l'association PRINCES NOIRS affiliée à la Fédération Française de Triathlon.

### ➤ Activités

L'épreuve est composée des activités suivantes : VTT, Trail, kayak, Course d'orientation qui s'enchaînent à l'aide de divers supports d'orientation tels que : balisage, carte IGN, carte IOF, photo-aérienne, road-book, fléché allemand...

3 formats sont proposés : Championnat de France – Raid du Prince Noir Open – Raid Famille

- Championnat de France et Raid du Prince Noir Open :

Les équipes sont composées de 3 concurrents (2 en course et 1 assistant/remplaçant).

La durée de la course comprise entre 11h et 16h sera divisée en 2 étapes : prologue le samedi (entre 1h et 1h30 de course) et raid le dimanche (entre 10h et 14h de course).

Des options et des portes horaires permettront de limiter le temps de course afin de profiter du protocole . Pour participer au Championnat de France les 3 membres de l'équipe devront être licenciés FFTRI compétition à minima 6 jours avant l'épreuve. Les équipes dont un concurrent au moins n'est pas licencié FFTRI devront courir sur le Raid du Prince Noir Open.

Ces 2 formats sont ouverts à partir de la catégorie Junior (né en 2006 ou avant). Toutefois, attention aux mineurs, ils devront être accompagnés d'une personne pouvant conduire le véhicule d'assistance lors des changements d'aires de transition.

- Raid Famille :

Les équipes sont composées de 2 concurrents toujours en course sans assistance. La durée sera comprise entre 1h et 1h30. Les niveaux techniques et physiques requis permettent aux néophytes de découvrir le raid multisports. Ce format est ouvert aux raideurs à partir de 8 ans (né en 2015 et avant). Les mineurs devront valider une autorisation parentale.

### ➤ Inscription

Les inscriptions s'effectuent exclusivement en ligne (lien sur le site [www.princesnoirs.fr](http://www.princesnoirs.fr))

Le tarif est de 250 euros par équipe (hors frais du site et pass compétition) pour le championnat de France et le raid du Prince Noir Open et de 15 euros par équipe (hors frais du site et pass compétition) pour le raid Famille.

L'inscription ne sera prise en compte qu'une fois :

- Le dossier d'inscription complètement renseigné
- Les droits d'inscriptions réglées
- que chaque membre de l'équipe (conformément à l'article 231-2-1 du code du sport) aura fourni une licence sportive de compétition en cours de validité (FFTRI, ou ITU). A défaut de licence compétition il faudra remplir le questionnaire de santé.

L'inscription comprend pour le Championnat de France et le Raid du Prince Noir Open :

- Le droit de participer à l'épreuve
- Deux repas (samedi et dimanche soir)
- Des boissons chaudes le dimanche matin
- Le cadeau souvenir
- Les cartes et road-book
- Les fournitures diverses (chasubles, doigts SI, résultats)

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipe qui sera autorisée à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces requises, dans les délais requis.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du parcours pour une partie ou la totalité des équipes. Dans un tel cas, aucun remboursement ou dédommagement ne pourra être réclamé.

En cas d'annulation de l'épreuve, avant le 01 mai 2024, les équipes seront intégralement remboursées, après le 01 mai, uniquement 75% des frais d'inscription seront remboursés.

#### ➤ **Participants**

- Engagement des participants

Les participants s'engagent à respecter :

- Le règlement de l'épreuve, ses annexes et documents assimilés.

- Les consignes, instructions et directives de l'organisation avant, pendant et après le raid
- La législation en vigueur notamment concernant le respect du code de la route, de l'environnement, de l'assistance à personne en danger...
- Les règles particulières à certains territoires (spécifiées dans le road-book)
- Les territoires empruntés (zones interdites ; cultures ; propriétés privées ; aménagements ; populations...)

Les participants autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images fixes ou audiovisuelles réalisées par l'ensemble des médias présents durant l'épreuve.

L'organisation s'inscrit pleinement dans la lutte contre le dopage. Des contrôles antidopage peuvent avoir lieu, les participants s'engagent à en accepter les modalités. En cas de contrôle positif, le ou les participant(s) en cause ainsi que leur équipe seront déclassés et exclus du Raid. L'ensemble des fédérations sportives et organisateurs de course sport-nature en seront informés et prendront les dispositions nécessaires.

- Responsabilité des participants

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel en dehors des zones gérées par l'organisation.

➤ Assurance

L'organisation a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur, celle de ses préposés et des participants, conformément à la législation en vigueur, pour la durée de l'épreuve. Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés. Il ne s'agit pas non plus d'une assurance individuelle accident au profit des concurrents. Les licenciés FFTRI compétition disposent de droit d'une assurance RC. Il appartient aux autres concurrents de souscrire s'il le souhaite une police d'assurance de ce type.

Toute personne ne bénéficiant pas de convention de remboursement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie française s'engage à prendre à sa charge tous frais d'évacuation, d'hospitalisation et autres résultant de sa participation au Raid.

➤ **Classement et chronométrage**

- Chronométrage

Le chronométrage s'effectue au temps réel de course auquel vient s'ajouter les éventuelles pénalités. Il est effectué de manière électronique (doigt SI fourni par l'organisation).

- Classements

Championnat de France : Homme / Mixte / Femme dans les catégories U23 (3 équipiers nés entre 2001 et 2006), Séniors, Master (3 équipiers nés en 1979 et avant)

Raid du Prince Noir Open : Mixte / Femme / Homme

Raid Famille : Scratch / Mixte / Femme

- Condition d'assistance et de changement d'équipier

Sur le Championnat de France et le Raid du Prince Noir Open :

A chaque aire de transition, et uniquement à cette occasion, les changements d'équipier sont possibles.

Dans les aires de transition uniquement les 3 équipiers peuvent être présents, aucune autre assistance extérieure ne sera acceptée.

En dehors, des aires de transition, aucune assistance n'est autorisée, même venant de l'équipier/remplaçant, et aucun changement d'équipier permis. Pour les équipes mixtes, il sera imposé un certain nombre de sections avec présence obligatoire du membre de sexe minoritaire de l'équipe (fille si 1 fille +2 hommes ; homme si 2 filles + 1 homme).

- Pénalités et disqualification

3 catégories de pénalités pourront être prononcées : pénalités de temps, mise hors classement, mise hors course. Notamment dans les cas suivants (non exhaustif) : absence ou perte du matériel obligatoire ; non-respect des consignes de sécurité ; pollution ou dégradation manifeste des sites ; non-respect des zones interdites, cultures, populations locales ; assistance extérieure ; toute transgression au présent règlement.

La mise hors course prend effet immédiatement et dégage l'organisation de tout engagement envers l'équipe concernée.

**Détails des pénalités :**

- Non pointage d'une balise en course : (temps associé à la balise)

- Absence d'un élément du matériel obligatoire : 10 min par élément + temps pour obtenir le matériel en question notamment s'il s'agit d'un matériel de sécurité (course stoppée si manquement casque, gilet)
- Non-respect des consignes de sécurité : 30min (1er constat) ; mise hors course ensuite
- Pollution ou dégradation : 30min (1er constat) ; mise hors course ensuite
- Non-respect des zones interdites, cultures ou autres usagers : 1h (1er constat) ; mise hors course ensuite
- Assistance extérieure ou en dehors de aires de transition : 2h (1er constat) ; mise hors course ensuite
- Transgression du règlement : 1h (1er constat) ; mise hors course ensuite.

D'autres pénalités pourront être appliquées par le jury de course, s'il considère que le comportement d'une équipe n'est pas adéquat avec les valeurs du sport ou plus spécifiquement du raid multisports.

- Réclamation/jury de course

Les réclamations doivent être déposées par écrit à l'arrivée de l'épreuve du jour, auprès de la direction de course dans un délai de 15 min après diffusion des résultats.

Le jury est composé du directeur de course, du délégué technique raid de la FFTRI, d'un représentant de Fédération (Instance Raid), d'un participant tiré au sort en dehors de(s) l'équipe(s) concernée(s).

➤ **Les concurrents**

Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ sauf décision de l'organisation. Pour des questions de sécurité : sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix sans crier, c'est-à-dire à une distance inférieure à 50 mètres.

- Aptitudes : Tout concurrent, par son inscription à l'épreuve, atteste savoir nager 50 m et à s'immerger.
- Abandon / Hors course : tout concurrent ayant abandonné ou étant hors course doit prévenir obligatoirement un membre de l'organisation dans les délais les plus brefs.

En cas d'abandon d'un concurrent, l'équipe a la possibilité de poursuivre l'épreuve hors classement (recomposition possible entre équipes ayant abandonné) mais doit, quoiqu'il en soit, toujours avoir obtenu l'aval de l'organisation et être composée d'au moins 2 concurrents.

En cas de demande de secours, toute l'équipe doit attendre l'arrivée sur les lieux d'un membre de la direction de course ou d'un personnel de sécurité de l'organisation.

➤ **Equipement Obligatoire**

La liste du matériel obligatoire de course pourra évoluer en fonction des prévisions météo. Des contrôles peuvent être effectués durant l'épreuve. Le matériel de géolocalisation type GPS est interdit sur la course. Chaque équipe devra toujours avoir un téléphone portable en course, il sera scellé sous plastique et utilisable uniquement en cas de besoin de secours. Le numéro de l'équipe devra être fourni lors de l'inscription.

Matériel obligatoire par raideur:

- Une couverture de survie
- Un sifflet
- Un casque de VTT, norme CE EN1078, il doit être porté, jugulaire attachée et ajustée sur l'ensemble des parties VTT et sur le kayak.
- Un VTT (VTT AE INTERDIT) avec éclairage arrière et avant (à prévoir pour les dernières équipes)
- Une veste imperméable coupe-vent (à porter sur soi en fonction des consignes du briefing)
- Une lampe frontale
- Un système d'hydratation (RTS)

Matériel obligatoire pour l'équipe :

- Un téléphone étanche ou dans une pochette étanche par équipe
- Un porte carte VTT
- Une boussole
- Une trousse de premier secours (comportant : compresses stérile, liquide physiologique + tout ce qui vous semble nécessaire)
- Un kit de réparation VTT

Matériel fourni par l'organisation :

- Un dossard par raideur
- Un kayak auto-videur par équipe

- Deux gilets de sauvetage
- Deux pagaies doubles
- Deux jeux de cartes par équipe
- “Doigt” Sport Ident pour la validation des balises et des aires de transition

Les gilets de sauvetage personnels (Norme ISO 12402-5 ou NF EN 393) et les pagaies personnelles sont autorisés.